

Barème d'Honoraires de l'Agence

Honoraires de Location:

Zone non Tendue

→ A la charge du Bailleur



11€/m² habitable (Visite, constitution du dossier et rédaction du bail 8€ TTC + Etat de lieux 3€ TTC)

→ A la charge du Locataire



11€/m² habitable (Visite, constitution du dossier et rédaction du bail 8€ TTC + Etat de lieux 3€ TTC)

Zone Tendue

→ A la charge du Bailleur



13€/m² habitable (Visite, constitution du dossier et rédaction du bail 10€ TTC + Etat de lieux 3€ TTC)

→ A la charge du Locataire



13€/m² habitable (Visite, construction du dossier et rédaction du bail 10€ TTC + Etat de lieux 3€ TTC)

Honoraires de Transaction :

PRIX		HONORAIRES
0 €	à 50 000 €	➤ 6 000 €
51 000 €	à 100 000 €	➤ 7 000 €
101 000 €	à 150 000 €	➤ 8 000 €
151 000 €	à 200 000 €	➤ 9 000 €
201 000 €	à 250 000 €	➤ 10 000 €
251 000 €	à 275 000 €	➤ 11 000 €
276 000 €	à 300 000 €	➤ 12 000 €
301 000 €	à 325 000 €	➤ 13 000 €
326 000 €	à 350 000 €	➤ 14 000 €
351 000 €	à 400 000 €	➤ 15 000 €
> 400 000 €		4%

Honoraires de Gestion :

→ 7% HT

→ Assurance Loyers Impayés 2,80% TTC